

AVIS DE STAGE A COMPTER DE MARS (6 MOIS)

Sujet du stage :	Chargé de réaliser un diagnostic des usages de loisirs dans le Parc naturel marin d'Iroise (H/F)
Affectation :	Direction générale adjointe des territoires et outre-mer Direction régionale de Bretagne Parc naturel marin d'Iroise
Positionnement hiérarchique :	Sous l'autorité du Directeur délégué
Lieu du stage :	Le Conquet (29)

DESCRIPTION DES MISSIONS

Contexte :

L'Office français de la biodiversité (OFB) est né le 1er janvier 2020. Ce nouvel établissement public, placé sous la tutelle des ministres chargés de l'environnement et de l'agriculture, a été créé pour protéger et restaurer la biodiversité. Il intègre les missions, les périmètres d'intervention et les 2 800 agents de l'Agence française pour la biodiversité (AFB) et de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS).

Il contribue, s'agissant des milieux terrestres, aquatiques et marins, à la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité ainsi qu'à la gestion équilibrée et durable de l'eau en coordination avec la politique nationale de lutte contre le réchauffement climatique (loi n°2019-773 du 24 juillet).

Pour remplir ses missions, l'Office s'appuie sur des équipes pluridisciplinaires (inspecteurs de l'environnement, ingénieurs, vétérinaires, techniciens, personnels administratifs, etc.) réparties sur tout le territoire national. Il est organisé de façon matricielle pour prendre en compte tous les milieux, en transversalité, selon une articulation à trois niveaux :

- une échelle nationale où se définissent et se pilotent la politique et la stratégie de l'OFB (directions et délégations nationales) ;
- une échelle régionale où s'exercent la coordination et la déclinaison territoriale (directions régionales) ;
- des échelons départementaux et locaux, de mise en œuvre opérationnelle et spécifique (services départementaux, antennes de façade, parcs naturels marins, etc.).

Le Parc naturel marin d'Iroise, créé le 28 septembre 2007, vise la connaissance du milieu marin, la protection de l'espace maritime classé et le développement durable des activités dépendantes de la mer. Il doit ainsi garantir l'équilibre entre la protection des richesses naturelles de l'Iroise et le développement raisonné des activités qui en dépendent.

Le plan de gestion du Parc naturel marin d'Iroise (PNMI) a été adopté par le conseil de gestion le 29 septembre 2010 et approuvé par le conseil d'administration de l'Agence des aires marines protégées le 25 novembre 2010. Il a pour objectifs, entre-autres, la protection des espaces et espèces remarquables à forte valeur patrimoniale.

Situées dans l'archipel de Molène, les îles de Banneg, Balaneg, Trielen, et leurs îlots annexes ont été classées réserve naturelle nationale en 1992 (par décret n°92-1157). Devenu gestionnaire de cette réserve naturelle, le Parc naturel marin d'Iroise s'est vu confier la coordination de la réflexion relative à son extension. Le travail de concertation qui est engagé devra permettre de proposer des mesures de protection fortes sur les espaces les plus sensibles et des mesures de protection graduées au sein des zones moins sensibles afin d'y concilier la protection de la biodiversité et le maintien des activités humaines. Les usages de loisirs sur les îles et îlots de l'archipel de Molène sont relativement mal connus. Il convient donc de mieux les caractériser pour mettre en place des mesures de gestion adaptées.

Par ailleurs, à travers la charte « Guide partenaire », le Parc naturel marin d'Iroise est engagé dans un travail de

collaboration avec les encadrants d'activités de découverte du milieu marin et de sports de nature afin de favoriser des pratiques de loisirs durables. Pour optimiser ce travail, les équipes du Parc ont besoin d'une connaissance fine des acteurs et de leur utilisation du territoire marin et insulaire.

Enfin, le Parc naturel marin d'Iroise, co-gestionnaire de la réserve de Biosphère des îles et de la mer d'Iroise, est engagé dans un projet européen (BCHT) portant sur le tourisme durable. Les réflexions proposées dans le cadre de ce stage viendront alimenter la mise en place d'un schéma d'interprétation figurant parmi les axes de travail de ce projet.

Description du stage :

Mission :

- Réaliser un état des lieux des données disponibles relatives aux usages de loisirs et à la fréquentation dans le Parc naturel marin d'Iroise et prioritairement dans l'archipel de Molène ;
- Identifier les besoins en connaissance pour répondre aux objectifs de la charte « Guide partenaire » et au projet d'extension de la réserve naturelle nationale ;
- En s'appuyant sur les méthodologies de recueil de données développées dans les autres espaces protégés (réserves, parcs naturels marins...), proposer des protocoles et partenariats, notamment scientifiques, pour compléter les données existantes ;
- Fournir des données compatibles avec les travaux menés dans le cadre de RESOBLO, projet de RESeau d'OBservatoires des usages de LOisirs dans les parcs naturels marins des estuaires picards et de la mer d'Opale, du bassin d'Arcachon, de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis, du cap Corse et de l'Agriate.

Activités principales :

- Recueillir auprès des agents du Parc, de la conservatrice de la réserve naturelle nationale, des compagnies maritimes, des scientifiques spécialisés sur ces questions, l'ensemble des données et connaissances quantitatives et qualitatives existantes sur les différents usages de loisir (typologie), la fréquentation (profil des visiteurs, chiffres de fréquentation) et les espaces utilisés ;
- Cartographier ces données en lien avec la géomaticienne du Parc et réaliser un rapport synthétique sur ces données ;
- Identifier les données quantitatives et qualitatives manquantes relatives aux activités de loisirs ;
- Recueillir auprès des réseaux de gestionnaires d'espaces naturels et les scientifiques experts du domaine, les méthodologies de recueil de données et des typologies de données relatives aux activités de loisirs sur des espaces marins ;
- Proposer des méthodologies, protocoles et partenariats, notamment scientifiques, pour compléter les données existantes ;
- En fonction des besoins identifiés, mettre en place, en lien avec l'équipe opération, un ou plusieurs protocoles de suivis des usages et de la fréquentation ;
- Rédiger d'un rapport synthétique.

RELATIONS LIEES AU POSTE

Relations internes :

- Agents qui partent en mission ou en reviennent ;
- Assistantes en charge des commandes.

Relations externes :

- Le ministère de la Transition écologique et solidaire ;
- Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

Connaissances :

- Logiciels de bureautique (traitement de texte et tableur) et de programmation de réunion (doodle) ;
- Bon niveau d'anglais souhaité.

Savoir-faire opérationnel :

- Travailler en équipe ;
- Observer ;
- Analyser et synthétiser.

Savoir-être professionnel :

- Sens de l'organisation,
- Rigueur ;
- Autonomie et esprit d'initiative ;
- Qualité rédactionnelle ;
- Qualités relationnelles.

Diplômes – Formation – Expérience :

- Préparation diplôme Bac+5
- Domaine de formation environnement, activités de loisirs : milieux littoraux et/ou marins.

Autres :

- Permis de conduire depuis plus d'un an.

DEPOSER UNE CANDIDATURE

Les personnes intéressées devront adresser leurs candidatures (CV détaillé et lettre de motivation) par courriel sous la référence PNMI-DIAG-S à recrutement@ofb.gouv.fr

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **21 février 2020**